



**Assemblée Générale Ligue AURA Tennis de Table
Tenue le samedi 28 octobre 2023 – Atelier du Rival – 20 rue du Rival – 42210 Montrond-les-Bains**

Présents	Qualité	Excusés
Jean-Luc GUILLOT Sylvain FERRIERE Gilbert CHAVEROT Evelyne COSTILHES Nathalie PARAVY Philippe DUCROZET Alain SAUGUES	Président ligue Secrétaire Général Trésorier Membre élu Membre élu Membre élu Membre élu	Laurent Wauquiez – Président de la Région AURA Gilles ERB – Président FFTT Jean-Nicolas BARELIER – DTN FFTT Christian LEVARLET – Président CROS Jean LACROIX – Membre élu Annie LE ROY – Membre élue Rémy RONGIER – Membre élu Lydie COURAULT – Membre élue Daniel MAUPUY – Membre élu Philippe GENESTE – Membre élu
Marie-Alix BOURBON Jacques PERRIN Isabelle WEGEL Aline MOUSEGHAIN Serge PERCET Claude GERBOT	Présidente D38 Président D42 Présidente de la commission Formation FFTT Conseillère régionale Maire de Montrond les Bains Adjoint aux sports de Montrond les Bains	Bastien PLAZA – Président D01 Didier GOUGIS – Président D63 Lucas BROTONS – Président D69 Claude JOHANNY – Président D74 Claude CHANTEREAU – Président d'honneur AURA TT
Laure CHIORINO Frédéric GUERIN Christophe ROCHARD Jaime MORA	Responsable administrative et comptable Conseiller technique de Ligue Secrétaire administratif Alternant en Social Media Management	Maxime CARLOMAGNO – Conseiller Territorial de Développement

Sylvain Ferrière, Secrétaire Général, ouvre l'assemblée générale à 14h30 en souhaitant la bienvenue à tous les clubs. Il présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Interventions des personnalités

Guy BEAU :

Il remercie la Ligue pour avoir choisi le club de Montrond pour son assemblée générale. Le club compte 82 licenciés avec une répartition à peu près identique entre les mineurs et majeurs. Le club avait une équipe en régionale la saison dernière et les joueurs font leur maximum pour remonter celle-ci à ce niveau-là. Nous organisons avec le comité départemental les tours du critérium fédéral ce qui représente environ 200 joueurs.

Serge PERCET, Maire de Montrond les Bains :

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tout le monde et se dit ravi de l'organisation sur le département. Montrond est une ville de 5500 habitants qui se trouvent au centre de la Région AURA. C'est une ville associative et sportive, mais aussi une ville thermale, la seule sur le département. Le maire indique qu'ils sont très attentifs sur le bien-être, la santé qui inclut la dépendance et l'inclusion. Il remercie le président de Montrond Guy Beau qui a une section handisport depuis 3 ans maintenant. Il conclut en indiquant que c'est très intéressant pour une ville d'accueillir tous ces rassemblements.

Aline MOUSEGHIAN, conseillère régionale :

Madame Aline MOUSEGHIAN, représentante de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, est très heureuse d'être présente parmi nous tous. La Région accompagne la ligue AURA sur le fonctionnement pour mettre en place les différentes actions qu'elle mène tout au long de l'année avec les différents interlocuteurs (comités, clubs).

La Région participe à ces actions auprès des ligues, des clubs sportifs parce que le sport véhicule de vraies valeurs qui forme des jeunes par rapport au monde du travail. La Région attache énormément d'importance à ces valeurs.

La Région accompagne aussi les clubs sur les manifestations sportives et sur les équipements sportifs. Ces demandes doivent être faites en ligne et il ne faut pas hésiter à prendre contact avec le conseiller régional de proximité pour qu'il puisse appuyer les demandes.

Jacques PERRIN, président du Comité de la Loire-Haute-Loire :

Le comité de la Loire est très fier d'accueillir la ligue. Montrond les Bains est club phare et dynamique du comité. Ils accueillent de nombreuses organisations départementales

Isabelle WEGEL, présidente de la commission formation FFTT :

Isabelle WEGEL souhaite tout d'abord excuser Monsieur Gilles Erb qui n'a pu venir à cette assemblée générale.

Au niveau des ambitions fédérales, c'est tout d'abord d'établir un nouveau record au niveau des licences. A ce jour, tous les indicateurs sont au vert que ce soit au niveau du développement comme du haut niveau.

La fédération avait l'ambition de performer au niveau des grandes compétitions internationales, aujourd'hui les exploits des frères Lebrun est une vraie vitrine qui met en avant notre sport.

La fédération tient à renforcer les liens avec les territoires et notamment avec les clubs. La mise en place des conventions signées avec les ligues permet cela.

A noter qu'au niveau développement, le ministère a reconduit le projet des équipements avec la mise en place de plus de 200 tables en 2024.

Concernant le critérium fédéral, des visios ont eu lieu, la fédération a bien noté tous les retours faits par les ligues et comités. Le sujet est sur la table pour voir si l'évolution est possible ou pas.

Le CQP : Celui-ci a été remodelé, la fédération attend le retour de France Compétence qui devrait arriver courant novembre.

La fédération a choisi un CQP animation pour le développement. Le club qui aura embauché un CQP animation pourra encadrer des joueurs loisirs, mais ne pourra pas encadrer des joueurs en compétitions à l'inverse du précédent qui permettait de faire de l'entraînement.

La commission va se réunir pour définir le coût de celui-ci, ensuite les informations seront transmises aux ligues et aux comités.

Question : Est-ce que pour rentrer en DJEPS, le cqp changeant, les prérequis sont-ils différents ?

Réponse Aline MOUSEGHIAN : La fédération transmettra aux clubs les différentes fiches afin qu'ils puissent avoir les infos au plus tôt.

2. Intervention du Président de la Ligue

En début de séance, Jean-Luc souhaite partager deux inquiétudes :

- La violence qu'elle soit verbale, physique ou sexuel. Il attire l'attention de tout le monde afin que tous puissent relire le document fait par Colosse aux pieds d'Argile.
(<https://www.laura-tt.fr/wp-content/uploads/2023/11/Prevention-Colosse-aux-pieds-dargile.pdf>)
- La protection médicale des licenciés : Jean-Luc invite les clubs à suivre les prescriptions du médecin fédéral qui est de faire un certificat médical rigoureux. Celui-ci doit être adapté à l'âge, au niveau de la compétition et aux antécédents de santé. Il faut aussi penser à faire une épreuve cardio vasculaire pour les plus de 40 ans et un électrocardiogramme pour les jeunes qui pratiquent plus de 8h de sport par semaine.

Avant de poursuivre l'assemblée générale, Jean-Luc souhaite que l'on réalise une minute de silence en hommage à ceux qui ont quitté la famille du Ping depuis notre dernière AG, Philippe Caron de AI Champagne, Mme Zarmati femme Jean-Pierre et Gabriel Favre Miville (ancien président du club de Seynod)

Il n'y a pas aussi que des mauvaises nouvelles, mais aussi de bonnes, Jean-Luc souhaite féliciter Madame Sandra VERNEY CTD du Comité de Haute-Savoie pour son mariage.

Jean-Luc souhaite la bienvenue aux présidents des comités départementaux, aux membres du Conseil de Ligue, ainsi qu'à tous les représentants des clubs. Il remercie Monsieur Guy Beau président du TT Montrond pour son accueil et la mairie pour la mise à disposition de cet espace.

Il tient à féliciter et récompenser les cadres de l'arbitrage qui ont obtenu leur diplôme d'arbitre, les champions et championnes de France 2022-2023, Marc Hatchadourian double champion du monde des transplantés et Alexia Nodin pour son titre en simple cadette aux Championnat d'Europe.

Il félicite tous les dirigeants qui œuvrent pour le ping depuis de nombreuses saisons qui sont toutes et tous honorés ce jour, sans oublier les clubs qui se sont distingués au challenge des licenciés.

Dans ces félicitations, il joint Philippe Ducrozet (LNTT), Laurent Millet (Vallon Pont d'Arc) et Auriane Annereau qui lors des 1ers trophées des bénévoles du sport organisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été nominés pour les 2 premiers cités et lauréate du trophée des – de 18 ans pour Auriane.

Enfin, il conclut ses félicitations à M. Philippe Seryes du Club de CO Arpajon Tennis de Table qui obtient la médaille d'Or de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (23/10/23).

Pour ce qui est de cette saison 23-24, elle se caractérise par plusieurs éléments :

- En octobre 2024, le mandat de vos élus sera remis en jeu par conséquent c'est la dernière complète.
- C'est une année olympique et paralympique, début de cet événement en juillet 2024
- Trois événements majeurs sont organisés sur notre territoire :

- * Championnats de France VR les 16 et 17/12/23 à l'Arténium de Ceyrat (Stade Clermontois),
- * Les titres nationaux par équipes du 31/05 au 02/06/24 (co-organisation Ligue et Stade Clermontois)
- * Les championnats de France benjamins-Cadets à Arnas les 8 et 9/06/24 (Comité du Rhône Lyon Métropole).

Cette saison a vu aussi l'embauche de deux nouveaux employés, Nicolas Ferrand et Jaime Mora.

- Nicolas FERRAND intervient sur les départements Allier, Cantal et Puy de Dôme.
- Jaime MORA a la charge de développer des nouveaux outils au niveau de la communication. Il est à la disposition de tous pour relayer vos informations (événements, actions spéciales ou originales, performances exceptionnelles, réussite de diplômes Technique, Arbitre, obtention de Médailles)

Avant de conclure, Jean-Luc souhaite transmettre quatre messages :

1. Relevez le défi de féminiser notre discipline car en 2028, la parité dans nos instances sera obligatoire. La ligue prendra en charge la différence entre une licence loisir et compétition, la part ligue pour les dirigeantes. Un séminaire est organisé les 11 et 12 novembre entièrement gratuit.
2. La formation AJR : il est important de proposer aux jeunes la formation Accès aux Responsabilités des Jeunes (AJR) celle-ci est une priorité car ils seront les dirigeants, les cadres ou les arbitres de demain dont le ping a besoin.
3. La performance. Depuis le début du mandat, la ligue tente avec les comités et les clubs volontaires d'amplifier cette politique de performance. Le Groupe Performance régional est un moyen pour motiver nos jeunes à aller au bout de leur projet sportif et cela ne peut se faire sans l'aide des comités et surtout les clubs qui s'investissent dans la formation des jeunes et permettent une saine émulation au sein de notre Ligue.
4. L'organisation des compétitions régionales. La ligue AURA est un territoire très étendu et cela ne changera pas. Cependant si un club souhaite que les distances et les temps de déplacement soient réduits, il encourage les clubs à en organiser. Plus la ligue aura des choix, plus elle pourra faire tourner les lieux des épreuves.

En conclusion, il félicite tous les dirigeants de clubs pour tout le travail accompli pour le tennis de table sans que leur investissement soit suffisamment reconnu. Il associe ces félicitations à tout le conseil de ligue qui travaille pour les clubs et l'intérêt du Ping.

3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2023

59 clubs présents sur 293
241 voix sur 1042 exprimés
Il n'y a pas de quorum pour cette assemblée générale

Adopté à l'unanimité (1 abstention)

4. Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 30 juin 2023

* Lecture du rapport de l'Expert-Comptable M. Pierre KARPEL de la société Pyramide Conseil

Compte de résultat

Le compte de résultat est la synthèse des produits et charges de Ligue pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2022 et clos le 30 juin 2023. Il est comparé aux comptes de l'exercice antérieur.

Au cours de l'exercice 2022 - 2023 les ressources ont augmenté significativement pour passer de 750 209 € à 820 326 € soit 70 117 € supplémentaires.

Dans le même temps, les charges d'exploitation sont restées stables : 828 395 € en 2023 contre 832 337 € en 2022.

La différence des 2 fait ressortir un résultat déficitaire de 8 070 € contre une perte d'exploitation de 82 128 € en 2022 (perte justifiée par la redistribution du résultat de l'exercice antérieur (constitué par des subventions spécifiques à la crise sanitaire) aux clubs et comités.

Le résultat financier s'élève à 2 522 € et se justifie par une trésorerie plus importante et des taux de placement bien plus élevés.

Enfin, le résultat exceptionnel est égal à 31 477 € et est largement justifié par la plus-value réalisée sur la vente des locaux brondillants de la ligue.

Les ressources

Les prestations de services, constituées du critérium fédéral, des formations et des stages, a augmenté de 37 875 €.

Les subventions ont également bien progressé : + 19 749 € dont une subvention de 30 000 € de la fédération.

Les reprises et transferts de charges : Une provision avait été constituée afin de « lisser le coût de départ à la retraite des salariés les plus âgés. Au cours de l'exercice antérieur, 2 salariés sont partis ce qui a induit la reprise partielle de cette provision (de sorte à neutraliser le coût salarial supplémentaire). Pour l'année 2022-2023, rien de tel n'a eu lieu. Ainsi, ce poste s'élève à 3 137 € et est constitué de refacturation de frais.

Le nombre de licences a fortement augmenté. La vente de licences promotionnelles a augmenté de 11 724 € soit +22.16 % et les licences traditionnelles de 35 345 € soit +10.05 %.

Les charges

En ce qui concerne les charges, elles sont restées stables comparativement à l'exercice précédent.

Frais de fonctionnement : ils s'élèvent à 235 753 € au 30 juin 2023 contre 232 234 € au 30 juin 2022. Ils sont essentiellement constitués des postes suivants :

- Les frais de voyages, déplacements, réceptions pour globalement plus de 100 000 €
- Les indemnités des arbitres et cadres techniques pour 42 738 €
- L'achat de matériel sportif, petits équipements, vêtements de sport, goodies, récompenses pour 31 076 €

Impôts et taxes : la baisse de ce poste passant de 5 765 € à 2 579 € est justifiée par la baisse de la taxe foncière qui désormais n'est plus due puisqu'en lien avec la détention des locaux.

Salaires et traitements : baisse justifiée par les indemnités de départ à la retraite versées à deux salariés l'an dernier. Cette baisse était compensée par la reprise d'une provision constituée en son temps (35 K€).

Autres charges : ce poste est constitué des aides versées et de l'achat des licences. Compte tenu de la hausse des ventes de licences, il en a été de même pour les achats de licences.

Il a été versé des aides importantes aux clubs, aux comités et à certains sportifs pour un montant global de 115 248 €.

Ainsi, globalement, bien que le résultat d'exploitation soit déficitaire de 8 070 €, le résultat global, grâce à la cession des locaux est positif de 25 876 €.

A noter, l'évaluation du bénévolat qui s'est élevé sur l'exercice clos au 30 juin 2023 à 105 000 €.

Bilan

Le bilan présente les actifs (ce que détient la ligue) et les passifs (ce qu'elle doit).

Ainsi, l'actif se caractérise par :

Les immobilisations qui ne représentent plus que 20 587 K€ sont largement constituées par le véhicule donné par le conseil régional. Pour rappel, au cours de cet exercice, a été cédé le bien immobilier qui avait au 30 juin 2021 une valeur nette de 137 540 €

Des créances pour 50 634 € correspondant à des factures non payées par les comités et les clubs.

Une trésorerie pour 257 133 € en nette progression compte tenu de la cession du bien immobilier.

Le passif est constitué :

Des capitaux propres en progression du montant du bénéfice de cet exercice
Un solde d'emprunt restant à rembourser à 0 €. En effet, la vente du local en eu pour conséquence le remboursement anticipé du capital restant dû.

Des dettes fournisseurs apurées depuis pour 38 289 €. Des dettes fiscales et sociales correspondant aux charges sociales du mois ou trimestre précédent. Des autres dettes constituées de licences à payer.

En synthèse, la situation financière de la Ligue reste saine avec des capitaux propres importants et une trésorerie qui assure la pérennité de l'association.

Question Val d'Ozon TT : Comment valoriser les bénévoles ?

Réponse de Pierre Karpe! : Un état est fait pour le nombre d'heures passées par l'ensemble des bénévoles, ensuite on valorise sur un taux horaire (environ 15€ à 20 €) sur lequel on majore les charges sociales.

La lecture du rapport étant terminée, Sylvain remercie Pierre KARPEL pour le travail effectué et propose de voter :

- Vote sur l'approbation des comptes : **Adopté à l'unanimité**
- Vote sur l'affectation du résultat : **Adopté à l'unanimité**
- Vote du quitus au trésorier : **Adopté à l'unanimité**

5. Remise des mérites fédéraux, régionaux Or, Argent et Bronze + récompenses diverses

Les remises des mérites et des récompenses sportives sont effectuées par Jean-Luc Guillot, président de la Ligue AURA TT (liste des récipiendaires annexe 1 mérites régionaux).

Le challenge des licenciés est remis par Philippe DUCROZET, il félicite les clubs pour leur engagement :

1. VAL D'OZON TT
2. ASPTT ROMANS
3. LOIRE NORD TT
4. TT LA BATHIE
5. PPC ORLEAT et AL CROIX ROUSSE

6. Elections complémentaires au conseil de Ligue

Aucune candidature n'est proposée.

7. Questions diverses et échanges

Question de Pont de Vaux : Quelle position la ligue prend sur les ja neutre en championnat par équipe ?

Réponse Sylvain Ferrière : La ligue applique la règle rappelée à l'AG de juin dernier : en R1 JA à non joueur, la ligue se réunira en fin de saison pour voir l'éventualité d'étendre ou non cette règle en R2 et R3 pour les saisons suivantes

Question de Mézeriat : Que peut-on faire pour que la ligue ait un niveau régional au niveau féminine ?

Réponse Sylvain Ferrière : La FFTT a ouvert la possibilité aux filles de jouer dans le championnat masculin ce qui fut le point de départ de l'éparpillement de nos féminines. A l'heure d'aujourd'hui, les clubs n'ont pas la possibilité de créer des équipes filles car elles sont peu nombreuses, les divisions inter-départementales ont disparu de saison en saison jusqu'à la suppression de la PN la saison dernière pour défaut d'équipes

Question La Motte Servolex : Les clubs ont du mal à faire des PPP car les écoles ne veulent pas donner les coordonnées des élèves.

Réponse de Aline MOUSEGHAIN : Cela dépend du ministère de l'éducation et de l'inspecteur académique qui peut refuser la transmission des coordonnées.

Par rapport à cela, Philippe précise que dans les aides de la ligue il y a une partie pour les PPP, mais on sait que c'est un frein cette non prise de licence. La commission de développement va étudier le dossier par rapport à cela.

Question Manthes : Peut-on mettre sur les convocations de CF, que le club organise une buvette ?

Réponse Sylvain Ferrière : Oui, il faut simplement que le club nous fasse passer les éléments qu'il souhaite voir apparaître sur la convocation.

Question : Peut-on mettre les points CF sur les convocations ?

Réponse Gilbert CHAVEROT : La ligue peut mettre les points mais cela aura très peu d'intérêt car les listes sont triées par point classement. C'est le cumul de la base des points Critérium Fédéral qui permet d'établir les listes du Critérium Fédéral de la saison suivante. Il y a quelques places disponibles si les classements des joueurs permettent d'accéder au niveau supérieur. Le vainqueur du 4^{ème} tour monte d'un échelon s'il ne change pas de catégorie d'âge.

Question Sylvain Vareilles : Est-il prévu une VAE pour la partie arbitrage ?

Réponse Nathalie Paravy : A ce jour, cela n'est pas prévu. Les formations continue sont toujours possible à distance, mais les formations AR/JA1 pratiques doivent se faire devant une table et en présentielle.

Question Laurent Rodriguez : le module SPID déconnecté ne fait pas parti de la formation JA2 ?

Réponse Nathalie Paravy : ce module vient d'être rajouté récemment.

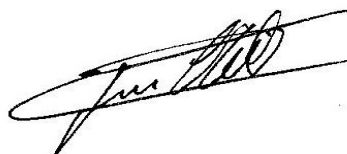
Plus de questions étant posées, le président clôt l'assemblée générale et invite le club au pot de l'amitié.

Fin 17h15

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Annexe 1 : Listes des mérites régionaux

Mérite régionaux d'Or :

Marie-Alix BOURBON	US ST EGREVE 38
Philippe CHARRIER	US CHEMINOT 63
Frédéric DUPRE	FRAT OULLINS 69
Solange RAY	AL GERZAT 69
Isabelle REVIDON	TT BOURBON 03

Mérite régionaux d'Argent :

Christophe BONNART	TT ST GENIS LAVAL 69
Lydie COURAULT	TT VILLEFONTAINE 38
Pascal LEMOUROUX	TT ROMAGNAT 63
Alexandra DUPRE	FRAT OULLINS 69
Bruno MOULIN	CORBAS TT 69
Nicolas SERRE	LE CENDRE 63

Mérite régionaux de Bronze :

Kévin ALCARAZ	FRAT OULLINS 69
Philippe ANTOINE	STADE CLERMONTOIS 63
Sandrine BLANC	VAL D'OZON 69
Christian CASSAGNES	PPC NAUCELLES 15
Thibault CHATELET MASSET	AUVR RILLIEUX 69
Julien CHOMETTON	MONQUI PONG 69
Pierre FEYDEL	TT CUSSET 03
Mireille GOUALARD	US CHEMINOT 63
Yves GUIDOT	CORBAS 69
Nicolas HAREL	ASUL LYON 8 69
Thierry LAMOUILLE	CP ST PIREST 69
Bernard PEGAND	CRECHY 03
Bernadette RENAUD	MONTBEUGNY 03
Marie-Christine RUSSIER	PL VILLETTE PAUL BERT 69
André SCHAAL	SL ST GEORGES 15
Michel VIEILLEFOND	PAYS DES MAURS 15